

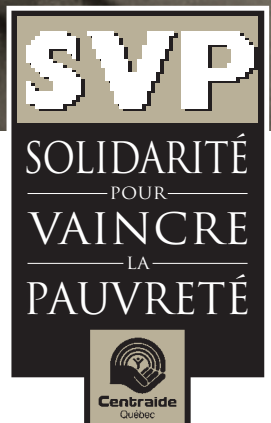


On n'est pas
seuls
au **monde**

Propos sur la responsabilité sociale et la pauvreté

3^e

document de réflexion du Comité de développement social de Centraide Québec





On n'est pas
seuls
au **monde**



table des matières



Note aux lecteurs et aux lectrices	4
Avant-propos	5
Introduction	7
1. Accroître la responsabilité sociale pour mieux lutter contre la pauvreté	8
Se responsabiliser face à la pauvreté : un outil à la portée de tout le monde	8
Des valeurs et des acteurs	11
2. Les obstacles à l'exercice de la responsabilité sociale	12
Quand une société se prend au piège...	
de l'individualisme, ou du mythe de l'autosuffisance	12
...de la myopie	13
...des fausses exigences de la vie moderne liées à la surconsommation	13
Quand le citoyen et la citoyenne se laissent prendre au piège...	
de préjugés tenaces envers les personnes pauvres	14
...de la lutte contre la pauvreté perçue comme la responsabilité des « spécialistes »	15
...de l'effritement des liens ou de l'inconscience des conséquences	16
3. L'exercice de la responsabilité sociale	17
Une soirée chez les Dubé-Latour	18
Du côté de l'école Saint-Jean	20
Dans la cour de l'usine Nova Québec	23
En passant par le journal La Une de Québec et la station de radio CHUT FM	25
La publicité, une amie qui veut votre bien	27
Citoyen(ne) responsable, comportements responsables	28
Et l'État dans tout ça ?	31
Une loi... et des choix	32
Le mot de la fin	33
Liste des personnes consultées	34
Références	36
Comité de développement social de Centraide Québec	38

note aux lecteurs et aux lectrices

Plusieurs conceptions circulent à propos de la notion de responsabilité. Nous tenons à préciser que nous ne souscrivons pas aux discours qui opposent la responsabilité individuelle à la responsabilité collective, dont l'État est une des représentations, et qui prônent le rétrécissement d'outils collectifs au profit d'une responsabilité exercée en fonction d'intérêts personnels.



Au contraire, nous croyons que la responsabilité collective est la manifestation des responsabilités individuelles et qu'elle se concrétise par la promotion, la mise en place et la défense de services, d'institutions et de mécanismes collectifs (en matière de services sociaux, de redistribution de la richesse, d'éducation et de santé, notamment) accessibles à tous les citoyens et citoyennes sans distinction.

Ce que nous entendons par *responsabilité sociale*, c'est le souci de chacun de nous de veiller à ce que nos choix personnels ne soient pas uniquement favorables à nos propres aspirations mais qu'ils s'inscrivent également dans une perspective de **bien commun**, c'est-à-dire qu'ils comportent des effets bénéfiques pour l'ensemble de la collectivité.

avant-propos

Évoquer notre responsabilité à l'égard des autres, c'est inmanquablement évoquer les liens qui nous unissent. C'est rappeler que nous dépendons les uns des autres et que nous sommes redevables, à ceux et celles qui nous entourent et qui nous ont précédés, de la majeure partie de ce que nous sommes et de ce que nous possédons. C'est accepter que nous sommes un maillon dans la grande chaîne de notre communauté.

Facile de briser la chaîne
d'aujourd'hui, facile de fermer
les yeux sur l'autre et,
surtout, de laisser de côté
notre responsabilité.



Il est pourtant si facile de briser la chaîne aujourd'hui, facile de fermer les yeux sur l'autre et, surtout, de laisser de côté notre responsabilité pour ne considérer que celle de l'autre. La responsabilité sociale doit œuvrer aux rapprochements, au développement de la solidarité et au maintien de la dignité de chacun et chacune; elle ne doit pas servir à culpabiliser ou marginaliser l'autre.

Si se responsabiliser socialement équivaut à faire des choix en concordance avec nos valeurs dans un esprit de bien commun, encore faut-il avoir les moyens de choisir. L'un des effets les plus déplorables de la pauvreté est de restreindre nos choix pour la prise en charge de notre vie.

Il ne s'agit pas de chercher à assumer des responsabilités qui dépassent nos forces ou nos capacités, mais d'exercer pleinement celles qui sont à notre mesure. C'est la liberté que nous vous souhaitons.



...tenir compte des conséquences
sur l'appauvrissement de ses





introduction

La responsabilité sociale constitue un puissant levier dans la lutte contre la pauvreté. Ce thème, nous l'avons déjà effleuré dans notre document *Une société en déficit humain* (1998), où nous dressions le constat d'un Québec caractérisé à la fois par une période de croissance économique et par une aggravation du problème de la pauvreté. Nous en avons poursuivi l'exploration dans *Une société qui se tire dans le pied. Lettre ouverte aux personnes qui ne se sentent pas concernées par la pauvreté... et à toutes les autres* (2000), illustrant le fait que l'existence de la pauvreté et des inégalités sociales comporte des coûts et des conséquences qui font que notre société se tire dans le pied en n'investissant pas suffisamment ou de manière adéquate dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

de ses choix et de ses actions concitoyens et concitoyennes.

La pauvreté porte atteinte non seulement à ceux qui la subissent au quotidien, mais à l'ensemble de la société. C'est la raison pour laquelle l'élimination de la pauvreté doit reposer sur un effort collectif vigoureux, nourri par la volonté de chacun et chacune d'exercer sa responsabilité à cet égard. Exercer sa responsabilité sociale signifie ici **tenir compte des conséquences de ses choix et de ses actions sur l'appauvrissement de ses concitoyens et concitoyennes.**

Durant la préparation de ce document, plusieurs sources écrites ainsi qu'une quinzaine d'entretiens individuels et de groupe ont nourri notre réflexion. Nous avons recueilli les propos d'une cinquantaine de personnes – professeurs, parents, entrepreneurs, fonctionnaires, citoyens et citoyennes engagés, intervenantes et intervenants sociaux, etc. – concernant le rôle de la responsabilité sociale dans leur milieu de vie, de travail, et dans nos communautés en général. Nous avons pu constater à maintes reprises que si ce thème ne se laisse pas toujours aborder aisément, le moins que l'on puisse dire est qu'il ne laisse personne indifférent.

À vous, citoyens et citoyennes, Centraide Québec propose donc cette réflexion destinée à mettre en lumière l'importance de donner à la solidarité une place de choix dans notre quotidien. Nous souhaitons qu'elle puisse éveiller, nourrir ou renouveler la volonté de tous et toutes à l'égard de la lutte contre la pauvreté.

1

Accroître la responsabilité sociale pour mieux lutter contre la pauvreté

Se responsabiliser face à la pauvreté: un outil à la portée de tout le monde

La participation importante de la population d'ici et d'ailleurs aux manifestations pour la paix, au début de l'année 2003, ne relève pas du hasard. L'une des explications à ce phénomène tient au fait que les citoyens et citoyennes sont davantage informés des enjeux et des conflits qui secouent le monde. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces possibilités qui nous permettent de prendre position face à des événements lointains sur le plan géographique mais qui nous interpellent néanmoins. Les problèmes qui nous affectent de façon plus immédiate méritent cependant un intérêt au moins égal. Par exemple, près de nous, des gens ne mangent pas à leur faim, sont confinés dans des logements insalubres, ne peuvent s'offrir le téléphone, n'ont jamais pris de vacances, doivent parfois choisir entre la nourriture et les médicaments, sont victimes chaque jour de discrimination et d'exclusion. Ces milliers de situations réclament elles aussi un vaste effort collectif pour se dénouer, car elles dépassent la dimension individuelle de celles et ceux qui la vivent pour se prolonger dans les familles, les communautés, la société.

En effet, la pauvreté constitue un problème de société, d'autant plus inacceptable qu'il heurte nos valeurs de justice, d'équité et de droit à la dignité, sans compter que son existence entraîne des coûts sociaux et économiques considérables.

Se responsabiliser à l'égard de la pauvreté équivaut à porter une attention particulière aux conséquences de ses choix, de ses interactions avec les autres membres de la collectivité et de son mode de vie sur l'appauvrissement de ses concitoyens et concitoyennes.

La responsabilité sociale s'exprime dans les gestes que nous posons et les décisions que nous prenons chaque jour, qui à la tête de son entreprise, qui devant ses élèves de première année, qui avec ses enfants, qui dans son cabinet de médecin ou simplement en tant que citoyen et citoyenne, consommateur et consommatrice.

La pauvreté n'évolue pas en vase clos et ne s'explique pas au regard des seuls comportements des personnes pauvres. Même lorsque nous ne subissons pas la pauvreté dans notre quotidien, nous ne sommes pas que des observateurs du problème. **Nous sommes aussi - et surtout - parties prenantes du problème.** Nous sommes responsables de nos choix envers ceux et celles qui nous entourent; il y va de notre propre intérêt, tout autant que de celui des autres, de considérer la portée de nos gestes et de nos décisions sur le maintien de la pauvreté.





Dans notre société, la famille, les entreprises et l'État sont les principaux



Des valeurs et des acteurs

Les valeurs auxquelles nous tenons dictent nos conduites et nos comportements, à l'échelle individuelle et collective. Suivant l'évolution économique, sociale et politique d'ici et d'ailleurs, nous privilégions certaines valeurs plutôt que d'autres. Ainsi, au cours des dernières décennies, les valeurs qui font la promotion de l'individualisme ont primé sur les valeurs collectives. Nous y avons gagné plus de liberté, d'autonomie et certaines satisfactions personnelles, mais nous en payons aussi le prix par des taux de détresse psychologique et de solitude extrêmement préoccupants, de même que par un accroissement des écarts économiques et sociaux.

Dans notre société, la famille, l'école, le collège et l'université, les médias, les entreprises et l'État sont les principaux acteurs de la transmission des valeurs. Les enfants observent leurs parents et reproduisent bon nombre de leurs comportements et de leurs attitudes; plus tard, ils sont également soumis à l'influence des valeurs transmises par le milieu scolaire, comme la compétition, la réussite, la coopération, le respect des différences. Les médias transmettent des valeurs à travers le choix des sujets à traiter et à travers l'éclairage particulier qu'ils adoptent pour véhiculer

l'école, le collège et l'université, les médias, principaux acteurs de la transmission des valeurs.

l'information – souvent en recourant au « cas par cas », puisque les médias cherchent généralement à donner un visage à une situation. Quant à la publicité, destinée à façonner l'opinion publique en fonction des besoins et des intérêts de ses clients, elle mise surtout sur des valeurs individualistes: satisfaction immédiate d'un désir, prestige social, réussite personnelle, etc. L'entreprise, selon les relations qu'elle entretient avec ses employés, ses clients, ses fournisseurs, ainsi qu'avec la communauté environnante, manifeste une ouverture plus ou moins grande aux aspects humains liés à son existence. Plus elle aura à cœur d'assurer sa pérennité au sein de la communauté où elle se trouve, plus elle tentera d'imprimer à ses relations et à ses activités des valeurs telles que la négociation, le respect des lois, le souci de l'environnement. Enfin, l'État transmet des valeurs à travers différents mécanismes: lois, sanctions, campagnes publicitaires, redistribution de la richesse et fiscalité en général, relations avec les citoyens, etc.

Ces acteurs détiennent une influence considérable dans notre société; c'est donc en grande partie en agissant à travers l'école, les médias, l'entreprise et l'État qu'il sera possible d'accroître le sentiment de responsabilité sociale de tous les citoyens et citoyennes à l'égard de la pauvreté.

Mais tôt ou tard, nous sommes confrontés à des obstacles ou simplement à des réalités qui nous empêchent parfois de jouer notre rôle efficacement ou adéquatement dans une perspective de promotion de l'engagement, de la solidarité et de la responsabilité sociale. Regardons ces obstacles de plus près.



Les obstacles à l'exercice de la responsabilité sociale

L'exercice de la responsabilité résulte d'une ouverture qui nous porte à reconnaître l'importance de ce qui, chez l'autre, contribue à faire de nous ce que nous sommes. Elle nous fait voir que si l'autre est menacé, par ricochet nous le sommes aussi, tant les liens qui nous unissent sont essentiels à notre bien-être, notre identité, notre survie.

Cependant, la promotion de l'individualisme jette un voile sur les liens et les responsabilités que nous avons les uns envers les autres. Si nous sommes généralement intarissables sur les responsabilités des autres, il peut en être autrement concernant les nôtres. En effet, les obstacles sont nombreux, tant au regard de notre degré d'ouverture que de la mise en pratique de la responsabilité sociale. Sans prétendre en rapporter une liste exhaustive, en voici quelques-uns parmi ceux qui nous sont les plus familiers.

Quand une société se prend au piège...

...de l'individualisme, ou du mythe de l'autosuffisance

La notion de « responsabilisation individuelle » fait valoir que chacun mérite nécessairement ce qui lui arrive de bon ou de moins bon et doit s'en prendre d'abord à lui-même s'il échoue à faire usage des ressources du marché pour tirer son épingle du jeu. Or, une telle attitude ne tient pas compte des conditions fort inégales dans lesquelles sont placés les individus dès leur naissance, de sorte que les efforts à fournir pour parvenir aux mêmes résultats peuvent varier considérablement selon que leur trajectoire est marquée par la pauvreté ou l'aisance. En outre, on oublie parfois que nul n'est à l'abri d'une perte d'emploi, d'une séparation conjugale, d'une maladie ou de blessures, autant d'événements qui peuvent entraîner un appauvrissement et compromettre sa qualité de vie, ses capacités et ses ressources.

Qu'il s'agisse de surmonter une épreuve ou de maintenir des conditions d'existence favorables, le soutien de l'entourage et de la communauté est crucial et personne ne peut prétendre pouvoir s'en passer aisément. L'autosuffisance n'existe pas : dans toutes les dimensions et à tout moment de notre vie nous devons entrer en relation avec d'autres pour assurer notre développement personnel, notre intégration sociale et notre qualité de vie – que ce soit pour se nourrir, recevoir des soins médicaux, occuper un emploi, se loger, faire le plein de la voiture, se divertir, etc. Mais dans un contexte fortement imprégné par l'individualisme, il devient plus facile de se persuader que notre richesse et nos succès reposent uniquement sur nos mérites et que les échecs des autres leur sont attribuables.

Une illustration de l'individualisme ou du mythe de l'autosuffisance: la tentation de diminuer les services offerts par l'État en recourant davantage à la privatisation, ce qui revient à offrir à certaines personnes plus fortunées de déboursier selon leurs propres besoins. On contribue donc à élargir encore l'éventail des choix pour ceux et celles ayant déjà les moyens de choisir, mais pas celui des autres...

...de la myopie

C'est le règne de la vision à court terme, en vertu de laquelle on choisit d'attendre de se « cogner le nez » sur un problème avant d'agir. C'est ce qui se produit quand on se contente d'agir sur les symptômes plutôt que sur les causes. Cet obstacle est souvent renforcé par *l'illusion du confort*: ce qui risque d'arriver demain ne s'étant pas encore produit, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Une telle attitude nous condamne souvent à devoir réagir en contexte de crise, ce qui, presque inmanquablement, signifie beaucoup plus de temps, d'énergie, d'argent et de risques d'erreurs que si nous agissons pour prévenir l'apparition du problème.

Une illustration de la myopie: les discours et les interventions qui portent essentiellement sur la « pauvreté des enfants » ont pour effet d'occulter le problème à la source de leur situation défavorable, soit la pauvreté de leurs parents ou de leur famille. Or, tant que la situation de leur famille ne s'améliore pas, la situation des enfants ne s'améliore pas non plus: les interventions qui ne tiennent pas compte de la situation des parents ne font que soulager temporairement les problèmes des enfants, sans en éliminer les causes.

...des fausses exigences de la vie moderne liées à la surconsommation

C'est l'appel incessant à la consommation et à la surconsommation, sans autre considération que la satisfaction immédiate de besoins que l'on nous vend en même temps que les produits censés les combler. Bien qu'une sorte de contre-mouvement soit en train d'émerger (simplicité volontaire, achats de produits équitables, questionnement de pratiques commerciales, etc.), la loi du « J'achète, je m'endette, je consomme et je jette » imprègne encore largement notre quotidien.

Pour celles et ceux qui ne peuvent même pas combler leurs besoins essentiels, les appels à la surconsommation signifient l'exclusion d'une société qui tend à mesurer la valeur et la réussite de ses membres à l'aune du rendement et du salaire. De façon générale, on peut légitimement se demander pourquoi, dans notre société, on accorde tant d'importance à l'accumulation de biens.

Une illustration des fausses exigences de la vie moderne liées à la surconsommation: la surconsommation n'est pas étrangère au taux inquiétant d'endettement des ménages et à leur faible capacité d'épargne. L'accès toujours plus grand au crédit (même pour des jeunes), les publicités qui vantent davantage les « facilités » de paiement que la qualité du produit et la surabondance de biens offerts nourrissent l'illusion que le moindre de nos désirs peut être comblé sans effort et sans autre conséquence que notre satisfaction. Veut-on nous convaincre qu'un bon citoyen est d'abord un bon consommateur? Certains se sont laissés prendre au piège au point de rencontrer des difficultés financières considérables, sans compter les répercussions fâcheuses sur leur vie personnelle, sociale, familiale et professionnelle.

Quand le citoyen et la citoyenne se laissent prendre au piège...

...de préjugés tenaces envers les personnes pauvres

«Les pauvres sont paresseux; une majorité d'assistés sociaux fraude l'aide sociale; les pauvres ne veulent pas travailler; les pauvres sont incapables de gérer leur budget; les pauvres n'ont pas de fierté; les pauvres profitent du système; il y a des pauvres qui ne veulent pas s'en sortir; les pauvres sont responsables de leur pauvreté»...

Les préjugés envers les personnes pauvres reposent souvent sur une méconnaissance des causes et des conséquences de la pauvreté. Ils naissent également du fait que l'on attribue à l'ensemble des personnes pauvres les comportements de quelques-uns ou que l'on juge hâtivement de leurs intentions («il ne cherche pas de travail, donc il ne veut pas s'en sortir»). Ils sont alimentés par l'idée que la pauvreté est un problème dont la solution réside dans la «responsabilisation» des personnes pauvres. La responsabilité devient donc une affaire de culpabilité, car on laisse entendre que les personnes qu'il faut «responsabiliser» refusent de se conformer aux exigences de la vie en société ou ont échoué à le faire.



Une illustration de préjugés tenaces envers les personnes pauvres : il est intéressant de noter que les attentes sociales peuvent être élastiques selon qu'elles s'adressent à des personnes pauvres ou aux autres. Nous tolérons difficilement, de la part des personnes pauvres, des comportements qui nous laissent indifférents chez les autres, comme de dépenser de l'argent pour des biens qui ne sont pas de première nécessité (billets de loterie, tabac, etc.). Dans l'esprit de beaucoup de gens, une personne assistée sociale qui omet de déclarer un revenu occasionnel de 100\$ afin d'éviter une coupure de prestations équivalente commet une fraude tandis que la personne qui gonfle ses dépenses afin de «sauver» 500\$ d'impôt ou qui paie comptant des travaux de rénovation pour éviter les taxes tire habilement son épingle du jeu... Les fraudes à l'endroit du fisc seraient-elles plus acceptables que celles à l'endroit de la sécurité du revenu, même s'il était démontré qu'elles sont plus répandues et plus coûteuses pour la société? Elles semblent, en tous cas, bénéficier d'un traitement médiatique plus discret, quand ce n'est pas d'une certaine tolérance parmi la population en général.

...de la lutte contre la pauvreté perçue comme la responsabilité des « spécialistes »

De nos jours circule l'idée qu'il existe un spécialiste pour chaque problème et un problème pour chaque spécialiste et que, par conséquent, le citoyen peut se reposer sur cette armée de professionnels formés pour trouver réponse à tous les maux de la société, y compris à celui de la pauvreté.

Or, combattre la pauvreté n'est pas l'apanage des intervenants sociaux, du gouvernement ou des organismes communautaires. Leur rôle est souvent essentiel et il est vrai que le travail acharné de bon nombre d'organismes communautaires, par exemple, a souvent pu être déterminant dans l'amélioration de la qualité de vie d'individus, de familles et de communautés en détresse. Mais sans l'apport de tous les membres de la société, leurs efforts se limitent nécessairement à la gestion des conséquences immédiates de la pauvreté; ni l'intervenante sociale, ni le fonctionnaire, ni Centraide ne peuvent se substituer aux membres de la famille, aux citoyens du quartier ou aux employeurs dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Nous sommes conscients aujourd'hui que la protection de l'environnement ne peut être assurée uniquement par l'État et par les groupes dédiés à cette cause, puisque chaque citoyen a le

gés envers les personnes
reposent souvent sur une
ssance des causes et des
équences de la pauvreté.



« pouvoir » de détériorer l'environnement ou, au contraire, d'ajouter ses efforts personnels à ceux des autres pour le protéger. Ainsi en va-t-il de la pauvreté, d'autant plus qu'elle prend sa source dans les inégalités sociales et de revenu. Le problème de la pauvreté ne se réduit donc pas à la somme des situations individuelles problématiques: il s'inscrit dans un contexte global... tout comme les solutions qu'il réclame.

Une illustration de la lutte contre la pauvreté perçue comme la responsabilité des « spécialistes »: l'insertion sociale de personnes vivant un épisode de pauvreté prolongé, une situation familiale particulière, un problème de santé mentale, etc., ne peut reposer uniquement sur l'action d'intervenants sociaux spécialement formés à cette fin. Un coup de pouce de la part des voisins, des commerçants locaux et des employeurs, l'aménagement de lieux de rencontre et la tenue d'activités de quartier peuvent faire une différence importante dans l'intégration de ces personnes à leur milieu de vie et à de nouvelles activités.

...de l'effritement des liens ou de l'inconscience des conséquences

À travers la mondialisation des échanges économiques et de la technologie de l'information qui devait profiter à tous et chacun, des liens s'égarer, des échanges s'exécutent dans l'anonymat, les communications s'effectuent par personnes ou par machines interposées. Parallèlement, nos propres voisins nous semblent parfois des étrangers dont l'existence se déroule détachée de la nôtre.

C'est dans ce contexte que beaucoup d'entre nous éprouvent de la difficulté à établir des liens clairs et cohérents entre leurs gestes et les conséquences de leurs gestes. Si nous sommes davantage informés qu'avant, il n'est pas certain que nous le soyons mieux. Face à l'État ou aux multinationales, on peut se sentir bien démuni lorsqu'on cherche à en comprendre les rouages. Notre quotidien, vécu en mode accéléré, nous offre peu de moments de répit pour nous permettre de réfléchir, de discuter, d'écouter le monde qui nous entoure. Tout cela concourt à nous isoler encore davantage et à accentuer le sentiment de notre impuissance.

Une illustration de l'effritement des liens ou de l'inconscience des conséquences: je ne sais pas qui fabrique mes vêtements et qui cultive les légumes que je mange; je me réjouis que le rendement de mes actions se soit accru de 2% sans savoir que cette hausse a peut-être été rendue possible par la mise à pied de travailleurs de l'entreprise d'à côté; je refuse que des personnes à faible revenu ou des personnes âgées s'installent dans mon quartier.

Le *Petit Prince* de Saint-Exupéry, dont la quête le mène au cœur du sens de la responsabilité, expose bien les difficultés que nous rencontrons sur notre route. De l'allumeur de réverbère incapable de remettre en question une consigne absurde au savant géographe ignorant des ressources de sa propre planète, en passant par un businessman persuadé de posséder les étoiles parce qu'il les compte, ces personnages parlent de nous et de notre difficulté à dépasser le cadre de ce qui nous rassure et alimente nos certitudes.

Pourtant, les exemples ne manquent pas de parents, de professeurs, de chefs d'entreprises, de citoyens et de citoyennes qui ont relevé le pari d'une responsabilité sociale assumée avec conviction, créativité et succès. Pourquoi ne pas s'en laisser inspirer?

L'exercice de la responsabilité sociale contre la pauvreté

Le premier pas à franchir consiste à s'approprier une part du problème... et de la solution. Les résistances ou les hésitations que certains éprouvent à participer activement à la lutte contre la pauvreté peuvent prendre leur source dans un sentiment d'impuissance face à l'ampleur du défi, dans la crainte de perdre quelque chose au jeu ou simplement dans l'ignorance de ce qu'il est possible de faire pour contribuer à éliminer la pauvreté.

C'est pourquoi il est bon de se rappeler que...

...de réels progrès dans la lutte contre la pauvreté ne dépendent pas des seuls efforts de quelques groupes auxquels on attribue souvent le « mandat » d'en finir avec la pauvreté : ils découlent d'un **effort soutenu de tous les acteurs de la société**, peu importe leur statut, leur secteur d'activité et les moyens dont ils disposent;

...aucune contribution, aucun effort, si minimes soient-ils, ne doivent être considérés comme négligeables. C'est la **convergence des efforts** qui fait la différence au bout du compte;

...nos actions en faveur de la lutte contre la pauvreté sont importantes non seulement parce qu'elles peuvent contribuer à changer les choses mais également à faire évoluer les mentalités, les attitudes – en ce sens, elles ont un **effet multiplicateur**;

...des gestes simples, mais **cohérents et répétés au quotidien**, sont plus efficaces qu'une seule action de temps en temps;

...exercer sa responsabilité sociale ne signifie pas nécessairement changer ses façons de faire du jour au lendemain ou renoncer à tout ce qui nous semble important (par exemple, la responsabilité sociale n'empêche pas la rentabilité économique). Il s'agit plutôt de se préoccuper de l'appauvrissement de nos concitoyens et concitoyennes et de **traduire cette préoccupation en un ensemble de petits gestes** qui, à la longue, font une différence;

...**lutter contre la pauvreté ne fait pas de perdants.**

Passer à l'action

Une soirée chez les Dubé-Latour

Chez les Dubé-Latour, on aime prendre la vie du bon côté et s'offrir du bon temps en compagnie des voisins et des amis. Avec les trois enfants venus agrandir la famille depuis les douze dernières années, impossible de s'ennuyer. Le repas du soir, surtout, donne lieu à des discussions animées à travers les rires et les bruits de la vaisselle qu'on malmène un peu... Chaque membre de la famille enrichit le tableau familial de sa couleur et de son point de vue.

Ce soir, autour de la table, la patience des parents est mise à rude épreuve. L'aînée, qui réclame depuis une semaine un second DVD (« mais un mieux, comme chez Samuel »), conteste bruyamment le refus de ses parents puis s'enferme dans une attitude de désespoir offensé. La cadette de neuf ans interroge ses parents sur les raisons pour lesquelles ils ont refusé de donner de l'argent à un homme qui mendiait à la sortie du petit centre d'achats. Le benjamin, âgé de huit ans, demande depuis cinq minutes ce que veut dire le mot « béesse », entendu dans la cour d'école à la récréation. Une soirée mouvementée en perspective!...

Les parents ont à cœur de transmettre à leurs enfants certaines valeurs et de les voir acquérir certaines habitudes dans leur façon d'agir et de parler. Ils détiennent d'ailleurs une influence considérable sur la manière dont leurs enfants perçoivent le monde, simplement par les mots qu'ils utilisent, les préjugés qu'ils véhiculent, les propos qu'ils tiennent dans leurs conversations. Parmi les valeurs à développer dans une perspective de responsabilité sociale, *l'esprit critique* est essentiel à l'apprentissage d'une recherche éclairée des informations et à une compréhension la plus juste possible des enjeux et des événements.

Le quotidien fournit aux familles de multiples occasions de passer à l'action. En voici quelques-unes :

- donner l'exemple de l'entraide spontanée et du bénévolat aux enfants en venant en aide à des gens en difficulté ou vivant une situation particulière (faciliter les relevailles d'une nouvelle maman, soutenir un voisin accidenté, visiter quelqu'un à l'hôpital ou dans un foyer pour personnes âgées, offrir du transport à quelqu'un, etc.);
- affirmer clairement ses valeurs de solidarité et d'engagement, en donnant une image positive de ces valeurs au fil des conversations;
- discuter du problème de la pauvreté avec les enfants, en leur demandant ce qu'ils en pensent, ce qu'ils en connaissent, quelles solutions ils imaginent;
- revoir le mode de consommation de la famille pour identifier des choix, des priorités, de nouvelles façons de consommer (par exemple, en évaluant le nombre d'heures qu'il faut travailler ou les sacrifices à prévoir pour acquérir le bien convoité);
- initier les enfants au bénévolat et à l'engagement en participant ensemble aux activités d'un organisme du quartier ou de l'école;
- amener les enfants à être en contact avec des personnes d'autres milieux que le leur.

Les familles ne régleront pas à elles seules le problème de la pauvreté et ne peuvent garantir à leurs enfants qu'ils en seront toujours à l'abri, mais le fait de se mettre en action peut permettre aux enfants de s'éveiller à des réalités différentes de la leur. Aussi, accompagner leurs parents dans une activité bénévole peut leur faire voir la débrouillardise et le courage des personnes en situation de pauvreté et, peut-être, d'avoir pour effet de leur donner une nouvelle perspective sur leurs



«La responsabilité sociale, je dirais que c'est de montrer jour après jour qu'on n'est pas seuls au monde».

*- Jacques Alain
Vice-président et directeur général,
Alcoa, Aluminerie de Deschambault*

propres conditions de vie. Les services rendus entre voisins peuvent également leur faire découvrir des gens qu'ils n'auraient peut-être pas connus autrement, sans compter toute la satisfaction et la gratification qu'on éprouve lorsque au fil des contacts avec les autres, on parvient à toucher le meilleur de soi-même.

Du côté de l'école Saint-Jean

L'école secondaire Saint-Jean, située au cœur du quartier de la famille Dubé-Latour, est une école comme il y en a beaucoup d'autres. Les enseignantes et les enseignants y sont dévoués, la direction et le reste du personnel font également de leur mieux pour faire de l'école un lieu où les élèves se sentent bien. Toutefois, comme la plupart des écoles, elle connaît son lot de difficultés. La fin du trimestre approche en même temps que les examens, et la fatigue se fait sentir tant chez les jeunes que chez leurs professeurs.

Ce matin, les enseignantes et enseignants de même que le personnel de direction sont en pleine réunion et tentent de faire le point sur les problèmes que vivent certains élèves aux prises avec des conditions de vie difficiles. Parmi ces élèves, rappelle une enseignante, quelques-uns conjuguent tant bien que mal à leurs études un petit emploi à temps partiel, histoire de pouvoir s'offrir des sorties, des vêtements, un peu plus de confort. C'est d'ailleurs en pigeant dans ses économies qu'une élève a pu assumer les frais d'une activité parascolaire organisée le mois dernier – sans quoi, elle en aurait été quitte pour y renoncer, comme ce fut le cas pour les activités précédentes.

Un enseignant fait état de son sentiment d'impuissance : il s'estime bien outillé pour faire face aux difficultés pédagogiques des jeunes, mais se sent démuné devant un jeune qui ne mange pas le midi ou que d'autres élèves rejettent, parce qu'il n'a pas les moyens de se procurer les « symboles de son appartenance au groupe » : vêtements, accessoires, jeux vidéos, etc.

Une enseignante renchérit en déplorant l'attitude hostile ou fuyante de certains parents, et ce qu'elle estime être un manque de coopération de leur part. « Ces parents-là ne s'intéressent pas à ce que leur enfant vit à l'école », soutient-elle, « ils s'attendent à ce qu'on le prenne en charge de A à Z, et c'est toujours de notre faute s'il a des problèmes de comportement ou d'apprentissage ! »

Un enseignant profite de ce commentaire pour orienter la discussion sur les conséquences de la pauvreté que subissent des élèves et leurs familles. Chacun et chacune en arrive bientôt à exprimer tout haut sa perception du problème, la compréhension qu'il ou elle peut en avoir, ses préjugés... Malgré toute leur bonne volonté, plusieurs membres du personnel se figurent mal les difficultés que vivent les familles en situation de pauvreté. Par conséquent, ils ont le réflexe d'associer l'attitude des parents à un manque d'intérêt plutôt qu'à une réaction face au stress qu'ils éprouvent ou à leur méfiance vis-à-vis d'un système qui leur rappelle constamment leurs propres échecs à travers ceux de leurs enfants.

Une des enseignantes, sensibilisée de longue date au phénomène de la pauvreté et à ses répercussions sur l'apprentissage, lance une suggestion : pourquoi ne pas utiliser un certain nombre de journées pédagogiques pour discuter du sujet et convenir de pistes de solutions ? Et pourquoi ne pas éventuellement aborder le sujet en classe avec les élèves ?

Personne ne songerait à contester le rôle indispensable joué par l'école dans l'éclosion de valeurs et le développement de comportements, au-delà de la transmission de connaissances. Le passage à l'école secondaire, particulièrement, est un moment stratégique au cours duquel le système de valeurs et la personnalité se cristallisent. Bien sûr, l'école n'est pas un vase clos; elle suit en grande

partie l'évolution et les transformations qui affectent la société dans laquelle elle prend place, de même que ses valeurs, ses choix collectifs. Mais son influence propre sur le développement des jeunes est d'autant plus déterminante qu'elle s'exerce de façon soutenue, prolongée dans le temps, répétée chaque jour et portée par des outils pédagogiques éprouvés et par des gens formés pour transmettre des connaissances, des idées, des méthodes de travail.

Le quotidien fournit à l'école, qu'elle soit de niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire, de multiples occasions de passer à l'action. En voici quelques-unes :

- être attentive aux besoins et à la réalité des familles et à ceux de la communauté et ajuster ses services éducatifs en fonction de ces besoins (allonger les heures d'ouverture de l'école, aider les parents à aider leurs enfants, modifier ou varier les façons de contacter les parents si, dans certains cas, un contact verbal semble plus efficace qu'une lettre, etc.);
- réduire au minimum la liste du matériel et des effets scolaires exigés par l'école (plusieurs types de souliers, crayons plus dispendieux, etc.);
- promouvoir et mettre en action des valeurs de solidarité et d'entraide pendant les cours et en dehors des cours par le biais d'activités conçues à cette fin (témoignages, corvées de groupe, jumelage d'élèves aux aptitudes complémentaires, aide par les pairs, etc.);
- faire réfléchir les élèves sur l'incidence de la publicité dans nos vies, notre quotidien, notre consommation, de même que sur celle des commandites en milieu scolaire;
- inclure dans les programmes des cours, ateliers ou activités d'éducation à la citoyenneté qui mettent l'accent sur les causes et les conséquences de la pauvreté à l'échelle individuelle et collective;
- dans le cas des études supérieures, inscrire au programme des cours comportant un volet de sensibilisation à la pauvreté ainsi qu'un volet plus concret d'action sur la pauvreté par le biais de stages, de bénévolat. Pensons notamment à certains professionnels: combien de médecins accordent plus d'importance aux habitudes de vie qu'à l'environnement matériel et social de la personne qui les consulte dans l'évaluation de son problème de santé? Combien de juges, d'avocats et d'avocates sont conscients que pour un délit équivalent, les personnes pauvres sont davantage condamnées à l'emprisonnement et les autres à l'amende? Combien de journalistes nous proposent une vision globale du problème de la pauvreté? Etc.;
- sensibiliser les futurs enseignantes et enseignants à la pauvreté et à ses conséquences au moment de la formation des maîtres (de même que les enseignantes et enseignants déjà en place par l'entremise de la formation continue);
- favoriser l'embauche d'enseignants et d'enseignantes vivant dans le milieu où se trouve l'école, ou le connaissant très bien;
- prendre la parole publiquement pour dénoncer les conséquences de la pauvreté sur les élèves et la vie scolaire.

Et quoi d'autre encore ?

D'autres types d'action peuvent encourager les écoles à assumer une plus grande responsabilité dans la lutte contre la pauvreté. Par exemple, les familles peuvent y contribuer en...

- participant activement aux rencontres de parents, aux comités d'école, aux conseils d'établissements;
- faisant part à la direction et au personnel de leur désir que se développent des activités faisant place à la solidarité et à l'engagement;
- soulevant des préoccupations de tous ordres et non uniquement académiques, comme par exemple la présence de publicités et de commandites en milieu scolaire.



**l'indéniable utilité éco
pas**



L'école ne peut régler à elle seule le problème de la pauvreté parmi ses élèves et dans la communauté, mais le fait de se mettre en action peut contribuer à instaurer un climat plus propice à l'apprentissage, en facilitant les interactions entre les élèves et entre ces derniers et leurs enseignantes et enseignants. Certaines actions peuvent également favoriser le développement de l'estime de soi, multiplier les occasions de réussite sur le plan social, renforcer ou faire naître des réseaux dans la communauté et, parmi les élèves, faciliter les relations avec les familles et avec d'autres acteurs de la communauté, etc. À travers l'ensemble de ses actions, l'école contribue à faire une différence en favorisant chez les élèves et la communauté le développement d'une pensée et d'attitudes constructives.

Dans la cour de l'usine Nova Québec

Les affaires roulaient bien pour l'usine Nova Québec il n'y a pas si longtemps encore. Mais aujourd'hui, la concurrence est d'autant plus féroce que les pressions de la mondialisation des marchés l'ont élargie aux entreprises d'autres pays, où les salaires dérisoires permettent aux compétiteurs d'offrir des prix imbattables...

L'équilibre que Nova Québec parvient à conserver est donc bien précaire. Comme beaucoup d'autres entreprises, elle a dû procéder à des mises à pied «certes regrettables, mais nécessaires» et demander aux employés demeurés en place d'accélérer la cadence et d'augmenter le rendement. Les négociations

l'impact économique des entreprises ne les dispense d'observer un certain nombre de règles.

des dernières années entourant le renouvellement de la convention collective ont d'ailleurs été plus tendues. Le syndicat s'inquiète du roulement important des travailleurs, qui complique l'organisation des tâches et rend le climat instable. Tout de même, répètent les dirigeants, au moins, nous n'avons pas déserté la région comme d'autres, partis s'installer ailleurs... Sans compter qu'il n'est pas facile de voir venir les événements de loin et de prendre le risque de changer des façons de faire qui sont en vigueur depuis tant d'années, pour exercer sa responsabilité sociale...

Un point les intrigue cependant: l'expérience de deux entreprises voisines, ayant accentué leur engagement dans la communauté, semble indiquer que ce virage n'a rien d'incompatible avec la rentabilité, bien au contraire...

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont besoin d'engendrer suffisamment de profits pour assurer leur survie et leur expansion. Toutefois, de plus en plus de citoyens et citoyennes, d'organismes et même d'entreprises s'intéressent de près aux conditions dans lesquelles ces profits sont réalisés. En effet, l'indéniable utilité économique des entreprises ne les dispense pas d'observer un certain nombre de règles, comme tout autre acteur de la société. Parce que l'entreprise affecte le milieu où elle opère et est affectée par lui, sa vitalité – voire sa survie – dépend en grande partie de la qualité des échanges qu'elle entretient avec tous ses partenaires (fournisseurs, actionnaires, clients, consommateurs, municipalités, etc.) Plus encore peut-être, elle dépend des

travailleurs et travailleuses qui, par leurs connaissances, leurs idées et leur force de travail, assurent la production ou dispensent des services. Pour n'importe quelle entreprise, ignorer les incidences négatives de ses actions sur ses employés et son environnement pour ne considérer que le rendement des actionnaires et des détenteurs de capitaux, par exemple, ne peut que compromettre son équilibre et sa pérennité.

Les partenaires, le milieu et les événements fournissent à l'entreprise de multiples occasions de passer à l'action. En voici quelques-unes :

- améliorer la qualité des emplois (salaires décents, un minimum de stabilité, horaires tenant compte de la réalité des familles, etc.);
- dans le cas des associations d'entreprises et de leurs membres, accepter l'existence et l'application de règles visant à protéger les travailleurs de la précarité, sans toujours les remettre en question à la première occasion;
- adapter ses critères d'embauche en fonction des ressources humaines qu'offre le milieu;
- véhiculer la notion de responsabilité sociale et ses avantages à travers des rencontres d'affaires;
- privilégier d'autres valeurs que la productivité à tout prix dans la réussite (comme le savoir-faire, un climat de travail basé sur le respect, la recherche de l'équité salariale, etc.);
- prendre des engagements envers le milieu où elle puise des ressources matérielles et humaines (embaucher les gens du milieu en priorité, établir des liens avec des organismes du milieu, etc.);
- éviter de prendre des décisions qui auraient comme conséquence d'appauvrir la collectivité en lui faisant assumer les coûts sociaux ou environnementaux de ces décisions;
- faire participer ses employés aux décisions qui concernent l'entreprise (par exemple, leur offrir en priorité de racheter l'entreprise si elle doit être mise en vente);
- se doter d'outils permettant d'évaluer l'incidence de ses activités sur le plan social et présenter un bilan social;
- soutenir des organismes du milieu qui luttent contre la pauvreté et non uniquement les organismes dont la mission ou les activités «flattent l'image» de l'entreprise;
- encourager le bénévolat parmi ses employés en assumant les coûts des heures consacrées à l'implication bénévole;
- assurer la formation des employés lors de changements technologiques;
- faire connaître ses efforts en matière de responsabilité sociale, par exemple en faisant valoir la qualité des conditions de travail dans l'entreprise.

Et quoi d'autre encore ?

D'autres types d'action peuvent encourager les entreprises à assumer une plus grande responsabilité dans la lutte contre la pauvreté. Par exemple, les médias peuvent y contribuer en...

- médiatisant les bons coups des entreprises sur le plan social;
- valorisant davantage les entrepreneurs que les propriétaires actionnaires d'entreprises, les bâtisseurs plutôt que les spéculateurs;
- réduisant la place accordée aux discours qui font pression sur les entreprises pour du rendement à court terme;
- exposant les décisions des entreprises ayant pour effet de sacrifier le bien-être d'un milieu afin d'accroître les profits des actionnaires.

L'entreprise ne peut régler à elle seule le problème de la pauvreté dans la communauté où elle est établie, mais se mettre en action peut contribuer à améliorer les conditions de vie de plusieurs travailleurs, tout en ayant une incidence bénéfique sur leur productivité et en renforçant leur sentiment d'appartenance à l'entreprise. Une bonne réputation étant payante à tous points de vue, le fait d'entretenir de bonnes relations avec les partenaires de son milieu peut se traduire par une croissance sur le plan économique, par une réduction des conflits et des plaintes et une plus grande confiance de la part des investisseurs.

Pour l'entreprise, se responsabiliser socialement n'équivaut pas à devoir sacrifier une part de ses profits, mais plutôt de se préoccuper de la qualité de ses relations avec ses employés, avec sa communauté et avec ses partenaires est rentable – ce que nous ont confirmé des gens du milieu des affaires qui ont fait ces choix.

En passant par le journal La Une de Québec et la station de radio CHUT FM

Le journal La Une de Québec et la station CHUT FM sont particulièrement populaires dans la ville où résident les Dubé-Latour. Une journaliste de La Une de Québec a consacré plusieurs jours à la préparation d'un dossier sur le sort des familles des 140 ouvriers mis à pied par une entreprise locale, il y a six mois. Le rédacteur en chef du journal, tout en appréciant à sa juste valeur le travail accompli par cette journaliste, choisit de reléguer l'article en page 8 de la section centrale, les pages les plus lues étant déjà consacrées à des sujets plus « vendeurs » - le nouveau spectacle d'un chanteur à la mode et un meurtre. La semaine précédente, les grands patrons l'ont justement contacté pour lui transmettre le déplaisir des principaux commanditaires concernant le nombre de lecteurs, qu'il faudra augmenter d'au moins 10 % au terme de la prochaine année...

La station CHUT FM fait face à la même situation: les plus récents sondages indiquent une remontée de la concurrence. Les dirigeants de la station songent à remplacer l'émission quotidienne « Les affaires de la cité » par quelque chose de plus léger, de plus agréable, un peu de musique entrecoupée de publicité, par exemple...

Après tout, n'est-ce pas ce que recherchent les consommateurs ?

Des représentants du monde des médias que nous avons rencontrés l'ont admis sans ambages: les véritables détenteurs du pouvoir au sein des médias ne sont pas les professionnels de l'information mais ceux qui achètent de l'espace dans les médias à des fins publicitaires. L'objectif premier d'un certain nombre de médias consiste donc à vendre de la publicité; l'objectif d'informer et de divertir le public, quoique important, occupe un rôle secondaire, sinon subordonné au premier.

Comme tous les autres acteurs de la société, et davantage peut-être en raison de leur omniprésence, les médias transmettent des valeurs, des courants de pensée, des préjugés. Ils les conditionnent autant qu'ils les reflètent, lorsque par exemple, ils choisissent de privilégier certains sujets plutôt que d'autres ou de traiter l'information sous un angle particulier. Ils transmettent des valeurs aussi en considérant en priorité le rendement de leurs actions pour déterminer leurs orientations en matière de contenu. Cependant, les médias électroniques qui procèdent de cette façon « oublient » que les licences accordées aux stations de radio ou de télévision constituent un privilège et non un droit et qu'à ce titre, ils doivent tenir compte d'un ensemble de normes édictées dans la perspective du bien commun; les outils que sont ces licences n'existent donc pas uniquement pour permettre à ceux qui les exploitent d'enranger des profits.

Diverses possibilités s'offrent aux médias afin de passer à l'action; en voici quelques-unes, selon la nature du média :

- céder du temps d'antenne à des organismes communautaires (un certain nombre de minutes par jour à des heures de grande écoute);
- diffuser des émissions sans publicité;
- dans le cas des associations professionnelles: organiser des colloques, des ateliers ou des activités de sensibilisation destinés aux professionnels et aux gestionnaires;
- encourager la mise sur pied de cercles de presse ou d'autres formes d'espaces de débat et de réflexion destinés aux professionnels des médias, afin de multiplier les occasions de faire le point sur le vocabulaire et les images employés pour parler de pauvreté et bannir ceux qui stigmatisent, qui excluent;
- éviter le misérabilisme et le sensationnalisme au moment de parler de pauvreté; rechercher et diffuser davantage le discours de ceux et celles qui refusent de jouer cette carte du misérabilisme, même s'il apparaît « moins vendeur » a priori;



Un coup d'œil un peu attentif aux publicitaires que l'on voit partout mène au concepteurs – recourent le plus souvent

- trouver des façons originales et constructives de décrire le phénomène de la pauvreté; aborder une perspective plus large que la perspective individuelle pour en parler, puisqu'il s'agit d'un problème de société;
- augmenter la quantité et la qualité des analyses de manière à permettre aux gens de mieux comprendre les enjeux sociaux, politiques et autres; l'analyse critique fait défaut lorsque, par exemple, le ou la journaliste expose les « avantages » d'une baisse d'impôts sans mentionner qu'elle risque d'entraîner une diminution du volume et de la qualité des services publics ainsi qu'un creusement des écarts entre personnes riches et pauvres;
- accorder plus d'espace à la publicité sociale¹.

¹ Selon Claude Cossette, la publicité sociale est celle qui procure des avantages à terme à l'ensemble des citoyens plutôt qu'à une partie, comme les campagnes de sensibilisation contre la conduite automobile avec facultés affaiblies. Elle s'avère d'ailleurs aussi rentable que la publicité commerciale pour les médias.

Et quoi d'autre encore ?

D'autres types d'action peuvent encourager les médias à assumer une plus grande responsabilité dans la lutte contre la pauvreté. Ainsi, les associations de citoyens et citoyennes peuvent :

- leur manifester leur mécontentement, verbalement ou par écrit, lorsqu'un article, des propos ou des émissions leur paraissent inacceptables;
- porter plainte auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);
- élaborer un code d'éthique sociale des médias.

Tel journal, telle station de radio ou de télévision, tel magazine ne peuvent régler à eux seuls le problème de la pauvreté dans la société, mais le fait d'offrir des idées présentées sous différents angles, ou simplement des idées plus souvent occultées, peut contribuer à faire évoluer les mentalités. Étant donné les liens étroits existant entre les médias et la publicité, cette dernière ne devrait pas échapper à la réflexion critique...

attentif aux messages
et entend un peu
constat que leurs
concision oblige –
à des stéréotypes.



La publicité: une amie qui veut votre bien

La publicité imprègne nos vies au point où l'on conçoit difficilement ce que serait le monde sans elle: il faudrait imaginer des films sans pause publicitaire, des journaux sans publicité, des émissions radio sans publicité, des toilettes, des autoroutes, des lieux publics dépourvus de panneaux-réclame... Au contraire, la publicité est omniprésente et multiplie les stratégies pour nous convaincre que si l'on nous incite à la consommation, c'est que quelqu'un, quelque part, veut notre bien.

Un coup d'œil un peu attentif aux messages publicitaires que l'on voit et entend un peu partout mène au constat que leurs concepteurs – concision oblige – recourent le plus souvent à des stéréotypes, c'est-à-dire des caricatures de personnages et de situations. Trouver l'amour parce qu'on s'est procuré telle marque de voiture, de parfum ou de vêtements, sourire béatement en contemplant sa cuisine qui brille de propreté ou s'attirer l'estime de ses enfants en leur offrant le dernier « gadget » à la mode en sont quelques exemples.

Ces mises en scène ont en commun de faire vibrer en nous une corde sensible: le besoin d'aimer et d'être aimé; la recherche du prestige, de la sécurité, du confort; la satisfaction immédiate de nos désirs, etc. On peut déjà ici questionner l'idée que l'accès au bonheur, au bien-être ou à la reconnaissance sociale dépend de notre capacité financière à consommer. Mais il y a pire encore: de plus en plus de messages misent maintenant sur le mépris envers ceux qui ne veulent ou ne peuvent se procurer le bien en question. C'est le cas lorsqu'ils veulent nous persuader, par exemple, que le fait de posséder telle voiture témoigne de notre savoir-vivre (les autres en étant nécessairement dépourvus) ou qu'il nous donne le droit de jeter des regards dédaigneux sur le conducteur de la petite voiture qui attend le feu vert à côté de la nôtre. Que veut-on nous signifier, sinon que l'on a ce qu'on mérite, et que le mérite se mesure à notre pouvoir d'achat?

Les citoyens et citoyennes sont les mieux placés pour faire contrepoids aux préjugés et aux appels à la surconsommation véhiculés par le flot de publicités dont on nous inonde chaque jour et en tous lieux. Pour ce faire, ils et elles peuvent, individuellement ou à travers différents regroupements de consommateurs et de citoyens:

- écrire aux publicitaires pour les sensibiliser à d'autres valeurs que la consommation outrancière (par exemple, lorsque les messages laissent entendre que l'utilisation d'une carte de crédit mène systématiquement au bonheur et à la félicité);
- décerner des prix citron aux publicités « anti-sociales »;
- participer à des campagnes de boycottage de commanditaires.

Citoyen(ne) responsable, comportements responsables

M. Leclerc est membre du conseil d'administration de la caisse populaire de son quartier. Il discute avec un ami des grandes lignes d'un projet qui lui tient à cœur, celui de mettre en valeur les produits éthiques en matière d'investissement financier.

L'ami – Qu'est-ce que tu entends par « produits éthiques » ?

M. Leclerc – Les produits éthiques, c'est la possibilité pour M. et Mme Tout-le-Monde de s'assurer que l'argent qu'ils veulent investir ne profitera pas aux fabricants d'armes ou de tabac, aux industries qui polluent ou qui exploitent des communautés avant de repartir sans se soucier des dégâts qu'elles ont commis. Autrement dit, avec des produits éthiques, les gens choisissent d'investir leur argent conformément à leurs valeurs et là où ils pensent que ça pourra profiter au plus grand nombre de gens possible et pas seulement à une minorité.

L'ami – Ça semble un peu abstrait... Moi, par exemple, je me sens touché par les mises à pied de l'usine de la région; ça, c'est du concret, ça touche le monde qui vit autour de nous...

M. Leclerc – C'est vrai, mais l'investissement, éthique ou pas, c'est aussi du concret! Si tu as acheté des actions de l'usine Nova Québec et que l'usine décide de mettre des travailleurs à pied parce que son rendement n'est pas suffisant aux yeux des actionnaires, qu'est-ce que tu vas faire? Si le rendement augmente effectivement et que tu décides d'acheter des actions supplémentaires, au fond, tu viens d'approuver le geste d'une entreprise qui a contribué à appauvrir les familles de ton quartier ou de ta région! Tandis que si tu décides d'investir dans une autre entreprise dont les décisions vont dans le sens du bien-être de ta communauté, même si à la limite elle faisait un peu moins de profits, non seulement tu pourras obtenir du rendement mais en plus tu n'auras pas à payer pour les pots cassés!



«Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité».
- Victor Hugo

L'ami – Ce que tu dis, c'est qu'au fond les investisseurs, même les petits investisseurs, ont du pouvoir sur les entreprises?...

M. Leclerc – Disons qu'à partir du moment où on se lève pour demander des comptes, c'est surprenant à quel point les choses peuvent commencer à bouger. Prends par exemple les fonds de retraite : même si c'est ton employeur qui le verse à ta place ou qui s'occupe des détails techniques, ce n'est pas son argent, c'est le tien, et il fait partie de ta rémunération. C'est toi qui as cette richesse-là entre les mains.

L'ami – Je suis d'accord avec toi, mais c'est tellement compliqué, et puis on manque d'information...

M. Leclerc – Commence par en parler autour de toi, pose des questions, demande de la documentation, assiste aux assemblées d'actionnaires... en tous cas, ne reste pas seul dans ton coin avec tes questions ! Le plus important peut-être, c'est de te demander à quoi tu veux que serve ton argent, entre quelles mains tu acceptes qu'il se retrouve quand tu l'investis. Quand ce sera clair pour toi, il te sera plus facile de poser les bonnes questions et de faire les bons choix. Prends le temps de vérifier à quoi servent tes investissements. Reviens donc me voir après, on en discutera !

Que ce soit à travers notre rôle de parent, de professeur, de gens d'affaires ou de professionnel de l'information, c'est aussi en tant que citoyens et citoyennes que nous agissons. Ce statut est précieux parce qu'il constitue une référence commune dont chaque membre de la collectivité peut se réclamer. Le journaliste qui interroge un entrepreneur, c'est aussi un citoyen qui s'adresse à un autre citoyen; c'est également le cas lorsqu'un parent discute avec une enseignante ou un enseignant.

Le statut de citoyen comporte des droits et des responsabilités qui transcendent ceux de notre occupation professionnelle. Le piège qui nous guette est de devenir un «citoyen ou une citoyenne du dimanche», c'est-à-dire celui ou celle qui limite ses comportements responsables à une circonstance bien précise avec le sentiment du devoir accompli mais qui, le reste du temps, agit en contradiction avec les exigences du bien commun.

Comme M. Leclerc, bien des gens pourraient souhaiter contribuer à la lutte contre la pauvreté, mais en empruntant des chemins différents, selon leurs intérêts ou leurs possibilités d'action. En voici quelques-uns :

- élargir ses horizons en sortant de son quartier, en s'ouvrant à d'autres milieux que le sien, en acceptant de s'enrichir des différences et de la diversité;
- affirmer ses valeurs, dénoncer les préjugés et les situations d'injustice envers les personnes en situation de pauvreté;
- oser discuter des problèmes sociaux et des solutions possibles dans les conversations en famille ou entre amis, même s'il peut en résulter des points de vue divergents;
- dénoncer le phénomène du «Pas dans ma cour» lorsqu'il repose sur des arguments qui véhiculent des préjugés envers d'autres citoyens ou lorsqu'il repose sur l'existence non fondée d'un lien entre l'arrivée d'autres citoyens et l'apparition de problèmes sociaux pour les résidents actuels (par exemple, lorsque l'on s'oppose à la venue de personnes âgées ou moins favorisées dans son quartier);
- exercer son droit de vote, non seulement en pensant à ce qui est bon pour nous, mais également à ce qui est bon pour l'ensemble de la collectivité;
- s'opposer à ce qui déstructure les quartiers et les milieux (par exemple, les fermetures d'école); dépasser les analyses qui ne font place qu'à des considérations administratives;

- dénoncer les tendances et les courants qui véhiculent des discours «anti-sociaux», c'est-à-dire qui revendiquent le droit pour certains citoyens de cesser de soutenir d'autres citoyens (comme les associations de gens sans enfants désireux d'évoluer dans un environnement sans enfants et d'être dispensés de contribuer financièrement aux services publics destinés au soutien à la famille);
- s'impliquer dans des cuisines collectives, des jardins communautaires, des associations citoyennes ou des activités de quartier;
- privilégier l'achat de produits du commerce équitable lorsque c'est possible (c'est-à-dire des produits issus d'un mode de commerce qui élimine les intermédiaires et permet de payer les petits producteurs et leurs familles un juste prix pour leurs produits, comme c'est déjà le cas pour le café, le thé, le cacao, le sucre, les bananes, les produits d'artisanat, le jus d'orange, le chocolat et les fleurs coupées).

Et l'État dans tout ça ?

L'État est un joueur essentiel dans la lutte contre la pauvreté, puisqu'il constitue l'outil que se donne une société pour promouvoir et protéger le bien commun plutôt que les seuls intérêts individuels. Il a donc le pouvoir de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir et coordonner les efforts de tous les autres acteurs.

Mais l'État n'est pas réductible à une machine; des hommes et des femmes y œuvrent tous les jours, armés de leurs convictions et de leur bonne volonté. Par ailleurs, comme nous l'a signalé une personne pourvue d'une longue expérience de la sphère politique, le rôle de l'homme ou de la femme politique est de faire prendre conscience à l'électorat de la nécessité d'avoir des politiques sociales justes : ils ont le pouvoir et le devoir de l'en convaincre. Au-delà de l'administration de la mécanique de l'État, ces hommes et ces femmes sont confrontés chaque jour à des choix, parfois difficiles, impopulaires ou même risqués. Des lieux tels que l'Assemblée nationale, la Chambre des communes, le Sénat, les conseils municipaux – partout où les élus se retrouvent – pourraient d'ailleurs être le théâtre de discussions récurrentes sur les causes, les conséquences, les préjugés et les solutions entourant le problème de la pauvreté.

L'élaboration et le maintien de politiques sociales justes réclament que l'on tienne compte de certains éléments. Par exemple, l'idée voulant que l'emploi est la panacée à tous les maux est relativement répandue dans notre société. Pourtant, pour diverses raisons, tous les citoyens et citoyennes ne peuvent s'insérer dans le marché du travail tel que nous le connaissons et ne pourraient le faire même en situation idéale de plein emploi. La plupart de ces personnes aspirent pourtant à contribuer à leur façon au bien-être de leur communauté, et y réussiraient encore mieux si la nature de leur contribution était tout simplement reconnue, même si elle ne s'inscrit pas dans une logique de marché et de rentabilité.

Cela dit, il est clair que l'insertion en emploi demeure pour beaucoup de gens la meilleure façon d'assurer leur existence et de s'accomplir sur les plans professionnel et personnel... dans la mesure où leurs conditions de travail et le niveau de leur salaire le permettent. Or, le niveau actuel du salaire minimum est toujours insuffisant pour qu'une personne seule occupant un emploi à temps plein puisse se hausser en haut du seuil de faible revenu², sans compter les conditions de travail précaires généralement associées aux emplois faiblement rémunérés.

2 En 2002, Statistique Canada avait fixé le seuil de faible revenu après impôt à 15 907 \$ pour une personne seule dans une ville de la taille de Québec (500 000 habitants et plus). Ce seuil est inférieur pour les agglomérations semi-urbaines et rurales. Le salaire annuel brut d'une personne travaillant 40 heures par semaine, 52 semaines par année, au taux horaire de 7,50 \$, était de 15 184 \$ au printemps 2005.

Une loi... et des choix⁵

La loi 112 contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée en décembre 2002, est un bel exemple de l'occasion unique qui est offerte à nos élus – et qui nous est offerte collectivement – de faire des choix orientés vers l'exercice de la responsabilité sociale et le refus de la pauvreté dans notre société. Il en va d'ailleurs de la crédibilité de cette loi et de l'ensemble du processus ayant conduit à son adoption qu'elle donne lieu à un plan d'action solide, cohérent, capable de générer une réelle et rapide amélioration de la situation des personnes pauvres. Cette loi est le fruit d'une remarquable mobilisation citoyenne – particulièrement de la part des personnes en situation de pauvreté – étalée sur plusieurs années; l'État a l'obligation morale d'y donner suite.

Plusieurs mesures doivent donc être envisagées à court terme, parmi lesquelles l'instauration d'un barème plancher assurant la couverture des besoins essentiels, la gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti, la construction de logements sociaux en nombre suffisant, etc. En outre, dès maintenant et à plus long terme, il est impératif de mettre au point une campagne de sensibilisation contre les préjugés envers les personnes pauvres. Pour beaucoup de personnes pauvres, les préjugés constituent en effet l'obstacle principal les empêchant de surmonter leurs difficultés. Changer le regard de toute une collectivité sur un phénomène est une entreprise exigeant une bonne dose de persévérance, mais qui demeure réalisable.

Enfin, il est illusoire de prétendre combattre la pauvreté sans réduire les écarts de revenus entre les citoyens pauvres et plus fortunés. L'État doit entretenir à l'intérieur de ses rangs comme à l'extérieur une préoccupation constante à cet égard, pouvant se manifester tant au plan législatif (par le biais d'une clause d'appauvrissement zéro des citoyens les plus pauvres de la population, par exemple) que fiscal (notamment en recourant à d'autres avenues que les baisses d'impôts, qui contribuent à élargir les écarts de revenus et qui sont porteuses de tensions sociales). Bien que le gouvernement provincial soit particulièrement interpellé par le problème de la pauvreté au Québec, le gouvernement fédéral est également appelé à jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, en soutenant les provinces dans leurs activités et leurs responsabilités par le biais de transferts financiers, dans le respect de la constitution canadienne.

Les quelques exemples mentionnés précédemment ne constituent pas une liste exhaustive de ce qu'il est possible d'imaginer pour que chacun trouve sa place dans la lutte contre la pauvreté. Car non seulement on peut agir au sein de son propre milieu, mais également sur d'autres acteurs, dans d'autres milieux que le nôtre. Peut-être avez-vous vos propres suggestions à faire connaître à vos amis, aux membres de votre famille, à vos voisins.

Comme pour le *Petit Prince*, il ne nous reste qu'à vous souhaiter d'entreprendre votre marche vers l'autre ou de la poursuivre; les rencontres qu'elle procure valent cent fois les efforts qu'on y a consacrés.

⁵ Ce document a été rédigé au printemps 2005; la situation entourant la loi 112 peut avoir évolué depuis lors - et c'est tant mieux si elle s'inscrit dans la voie que nous préconisons.

mf

le mot de la fin

Pour Centraide Québec, la lutte contre la pauvreté est une nécessité qui s'impose d'elle-même : au-delà des débats portant sur la façon de définir la pauvreté ou de la mesurer, il n'en demeure pas moins que son existence entraîne des coûts sociaux et économiques bien réels, sur le plan du climat social, de la santé, de l'éducation, etc. Comme nous le mentionnions plus haut, la pauvreté constitue un problème de société d'autant plus inacceptable qu'il heurte nos valeurs de justice, d'équité et de droit à la dignité dans une société pourvue d'un tel degré de richesse collective. Accepter que la pauvreté perdure, c'est refuser à l'avance à une partie de nos concitoyens et concitoyennes ce droit à la dignité. C'est aussi prendre le risque d'en être privé nous-même un jour si la pauvreté venait à nous toucher.

Nous croyons qu'une société qui se responsabilise socialement, c'est une société où chacun trouve sa place et fait profiter les autres de sa contribution; une société où les conflits sont moins nombreux et trouvent plus rapidement une issue satisfaisante et durable; une société où la violence et les désordres font place à la discussion et à la construction de réseaux; une société où il n'est pas de règles ou de principes qui soient fixés sans que chacun ait le réflexe de se demander: «et si cette règle devait s'appliquer à moi, me semblerait-elle juste?»; une société, enfin, où liberté, justice et responsabilité s'allient pour engendrer la solidarité.

POC

liste des personnes consultées

Famille et responsabilité sociale

Bergeron, Marc	Psychoéducateur, CLSC Basse-Ville – Limoilou
Bélangier, Brigitte	Mère et grand-mère, Maison de la Famille Rive-Sud
Cameron, Guy	Père
Cloutier, Richard*	Professeur, Département de psychologie, Université Laval
Duchesneau, Pierrette	Grand-mère
Fournier, Rachel	Intervenante, Centre Jeunesse Beauport
Foy, Richard	Directeur, Pignon Bleu, la Maison pour grandir
Lamoureux, Jean-Pierre	Secrétaire, Conseil de la Famille et de l'Enfance
Oliva, Cécilia	Directrice, CPE Pomme Cannelle
Plamondon, Katia	Mère
Ricard, Robert	Directeur, Programmes à la Famille et aux Aînés, Ministère de la Famille et de l'Enfance
Therrien, Marie-Michèle	Mère
Thibault, Diane	Intervenante, Centre Ressources Jardins de Famille
Tremblay, Céline	Technicienne en diététique

Médias et responsabilité sociale

Cossette, Claude*	Professeur, Département d'information et de communication de l'Université Laval
Bazinet, Christian	Directeur général, CKRL FM 89,1
Everell, Martin	Journaliste, réseau TVA
Fleury, Robert	Journaliste, Journal Le Soleil
Gingras, Pierre	Animateur, CFOM FM 102,9
LeSaunier, Daniel	Coordonnateur, Télé-Québec, bureau de Québec
Macdonald, Karen	Directrice générale, Station Global TV, Québec
Sauvageau, Florian*	Professeur, Département d'information et de communication de l'Université Laval

Entreprises, Finance et responsabilité sociale

Alain, Jacques*	Vice-président et directeur général, Alcoa, Aluminerie de Deschambault
Bell, Richard*	Président-directeur général, SSQ Groupe financier
Fiset, Jacques*	Directeur, CLD de Québec
Garneau, Raymond*	Président, Industrielle Alliance
Guimond, Clément*	Coordonnateur, Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs du Québec
Tremblay, Jean-Pierre*	Directeur et copropriétaire, Perfect-Bois inc.

Éducation et responsabilité sociale

Baillargeon, Donald	Commissaire, Commission scolaire de la Capitale
Brandl, Andréas	Membre du comité d'intervention en milieu défavorisé, ministère de l'Éducation
Dolbec, Suzanne	Enseignante, école primaire Saint-Michel
Gagné, Serge	Conseiller en formation professionnelle, école Louis-Joliet
Lambert, Fernand	Animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, école secondaire Les Compagnons de Cartier
Marchand, Bruno	Conseiller à la vie étudiante, Cégep de Sainte-Foy

Citoyenneté et responsabilité sociale

Angers, Denis	Travailleur social, CLSC Basse-Ville – Limoilou
Bélisle, Micheline	Membre de l'organisme la Courtepointe
Blais, Renaud	Citoyen actif
Lebeau, Micheline	Directrice générale, Corporation de développement du Vieux-Lévis
Plante, Yolande	Retraitée, Centraide Québec
Samson, Claudette	Journaliste, Journal Le Soleil
Trudel, Céline	Coordonnatrice, Centraide Québec

Les Aînés Solidaires de Centraide Québec

Aubé, Jean-Louis	Retraité, fonction publique fédérale
Bédard, Robert	Retraité, SSQ Vie
Blanchet, Claire	Retraitée, CLSC Haute-Ville des Rivières
Fortier, Jean	Retraité, SAAQ
Gendreau, Claude	Retraité, SAAQ
Lavallée Bonneville, Juliette	Retraitée, Mouvement Desjardins
Matte, Micheline	Retraitée, Université Laval
Rodrigue, Laurent	Retraité, fonction publique de Québec
Saint-Laurent, Marc	Retraité, fonction publique fédérale

* Entrevue individuelle

Centraide Québec remercie toutes ces personnes qui ont accepté notre invitation, au cours du printemps 2005, à participer aux discussions permettant la réalisation de ce document de réflexion.



références

La citoyenneté d'entreprise. Utopies: stratégies et citoyenneté d'entreprise.
www.utopies.com/themes/citoyentreprise.html

Responsabilité sociale des entreprises et investissement responsable. Document de consultation. Assemblée nationale, Québec, Commission des finances publiques, Secrétariat des commissions, 2002.

Beauchamp, André (1997). De nouveaux rapports entre l'État, la société civile et le citoyen? Relations, no 636, décembre, 310-314

Blais, François, Un revenu garanti pour tous. Introduction aux principes de l'allocation universelle. Boréal, 211 p.

Bujold, Nérée (professeur au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval), Des objectifs cachés dans les institutions d'enseignement. Journal Le Soleil, 9 avril 2000, B5.

Centraide Québec, Une société en déficit humain. Rapport sur les conséquences sociales de l'appauvrissement, Centraide Québec, 1998, 27 p.
www.centraide-quebec.com

Centraide Québec, Une société qui se tire dans le pied. Lettre ouverte aux personnes qui ne se sentent pas concernées par la pauvreté... et à toutes les autres, Centraide Québec, 2000, 31 p.
www.centraide-quebec.com

Châtelaine, Quelles valeurs voulons-nous transmettre à nos enfants? décembre 2002, 71-78.

Châtelaine, L'École des parents, décembre 2002, 59-64.

Cossette, Claude (2002). La publicité, étiqueteuse de pauvreté. Conférence prononcée dans le cadre des dîners-conférences de Centraide Québec le 11 décembre 2002, au Holiday Inn Select Centreville, Québec.

Cossette, Claude et Massey, Nicolas, Comment faire sa publicité soi-même, Les Éditions Transcontinental inc. (3^e éd.), 2002, 343 p.

Débats de la Commission des affaires sociales. Présentation du mémoire du Bureau de normalisation du Québec, 6 novembre 2002.

Delforce, Bernard (1996). La responsabilité sociale du journaliste: donner du sens. Les cahiers du journalisme, no2, 16-32.

Favreau, R. (2002) Démystifier la bourse, les fonds de pension et les régimes de retraite. Texte de réflexion en vue de la journée d'étude d'Attac-Québec du 30 novembre 2002.

Gagné, S. (1999). Peut-on investir sans avoir à en rougir? Franc-vert, no6, décembre 1998-janvier 1999, 26-27.

Galbraith, J.K., La république des satisfaits. La culture du contentement aux États-Unis. Seuil, 186 p.

Galeano, Eduardo (1996). Vers une société de l'incommunication? Le Monde Diplomatique, p.16.

Grand-Maison, Jacques, Quand le jugement fout le camp, Fidès, 230 p.

Guimond, Clément (2002). Donnons du cœur à notre argent, donnons du sens à nos affaires! Conférence prononcée dans le cadre des dîners-conférences de Centraide Québec le 15 avril 2002, au Holiday Inn Select Centreville, Québec.

Jeune chambre de commerce de Montréal, Document de travail. Le Comité sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Lamoureux, Henri, Le citoyen responsable. L'éthique de l'engagement social, VLB Éditeur, 197 p.

Laplante, Laurent (2001). À moi la liberté, à toi les conséquences? Dixit Laurent Laplante, édition du 28 juin 2001
www.cyberie.qc.ca/dixit/20010628-I.hyml

RectoVerso, De l'argent pour changer le monde, janv.-fév. 2003, no 300, p. 5.

RectoVerso, Les actionnaires deviennent responsables, janv.-fév. 2003, no 300, 21-22.

Rocher, Guy, Le discours de la vertu. Responsabilité à droite et à gauche, Le Devoir, 27 février 2003, page A7.

Utopies. La citoyenneté d'entreprise
www.utopies.com/themes/citoyentreprise.html

Watine, T. et Beauchamp, M., (1999-2000). Journalisme public et gestion des enjeux sociaux: étude de la campagne «spécial emploi» du journal «Le Soleil» de Québec. Communication, 19 (2), 91-123.

Sites Internet:

Adbusters

www.adbusters.org/home

Au bas de l'échelle

www.aubasdelechelle.ca

Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

www.pauvrete.qc.ca

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

www.crtc.gc.ca/frn/welcome.htm

D'abord solidaires

www.dabordsolidaires.ca

Dixit Laurent Laplante – Critiques politiques de l'actualité nationale et internationale

www.cyberie.qc.ca/dixit

Équiterre

www.equiterre.qc.ca/accueil/index.html

Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca

Journal Le Devoir

www.ledevoir.com

Journal Le Soleil

www.cyberpresse.ca/soleil

Novethic, centre de ressources, d'information et de services sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et les placements éthiques

www.novethic.fr/novethic/site/novethic/qui.jsp

Petit Monde: le portail de la famille et de l'enfance

www.petitmonde.com

Statistique Canada

www.statcan.ca

TransFair Canada

www.transfair.ca

comité de développement social de Centraide Québec

Marc De Koninck

Président du comité, organisateur communautaire
CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier

Simone Bilodeau

Conseillère budgétaire
Association coopérative d'économie familiale, Rive-Sud de Québec

Pierre Fontaine

Retraité
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Jacqueline Fournier

Citoyenne active

Éric Lemieux

Organisateur communautaire
CLSC Beauce-Centre

Francine Labrecque

Centraide Québec

Annie Vervondel

Centraide Québec - Rédactrice du document

Ont participé aux travaux du comité:

Yvan Comeau

Professeur
École de Service social, Université Laval

Lisa Verreault

Organisatrice communautaire

Le Comité de développement social remercie également les personnes suivantes pour leur contribution et leurs commentaires:

Robert Giguère

Vivian Labrie

Lionel Robert

Joël Rouffignat

Jacques Vandal

Crédit photo: Merci à toutes les personnes des organismes associés à Centraide Québec qui ont participé à la session photos pour la réalisation de ce document.

Gilles Fréchette, photographe

On peut également se procurer la synthèse en contactant Centraide Québec.

Commentaires: centraide@centraide-quebec.com



Centraide
Québec

3100, avenue du Bourg-Royal, bureau 101, Beauport (Québec) G1C 5S7

Téléphone: (418) 660-2100 Télécopieur: (418) 660-2111

Site Internet: www.centraide-quebec.com

Courriel: centraide@centraide-quebec.com